



Communiqué de presse

24 septembre 2013

Vers une seule politique de santé

Lors de sa présentation de la Stratégie nationale de santé, la ministre de la Santé, Mme Marisol Touraine, a insisté sur le fait qu'il n'y a qu'une politique de santé : « Il n'y a pas la santé publique d'un côté et l'assurance maladie de l'autre ». La SFSP souhaite exprimer sur ce point sa satisfaction. Rappelons-nous qu'en 2004, il y a avait eu deux lois : une de santé publique et une d'assurance maladie. Cette dichotomie est préjudiciable à l'action publique tant pour l'organisation des soins que celle de la prévention.

La SFSP souligne les annonces les plus significatives de son point de vue :

- l'engagement d'enrayer la tendance à la baisse de la part des dépenses prises en charge par l'assurance maladie observée depuis 2004 et reportée soit vers les complémentaires-santé, soit vers les ménages. Le devenir de l'assurance maladie, véritable bien public, et le taux de remboursement en particulier seront dorénavant débattus, chaque année, par la représentation nationale ; c'est une véritable transformation susceptible de préserver notre système de protection sociale auquel les Français sont si attachés ;
- la régulation annoncée des coûts des soins bucco-dentaires et d'optique si peu remboursés aujourd'hui et qui pèsent sur les assurés sociaux ;
- l'existence d'un service territorial de santé. Il faut espérer que les ARS auront les moyens de construire, en concertation avec les représentants d'usagers et avec les acteurs hospitaliers et de ville la médecine de parcours annoncée, la lutte contre les déserts médicaux et aller vers de nouvelles formes de rémunération ;
- la généralisation du tiers payant avec un objectif très concret : son effectivité dès la fin de 2014 pour tous les patients bénéficiant de l'aide à la complémentaire santé.

La Société Française de Santé Publique, très attachée à la lutte contre les inégalités sociales de santé, rappelle que le développement d'un régime d'assurance maladie universelle, redistributif, de solidarité des bien-portants envers les malades, est un levier puissant de lutte contre ces inégalités. L'unification des politiques de santé publique et d'assurance maladie en une stratégie nationale de santé était attendue depuis longtemps. A terme, elle devrait se concrétiser par la fusion des codes de la santé publique et de la sécurité sociale, ce qui représenterait un choc de simplification important.

Contact

François Bourdillon

Société française de santé publique

☎ : 03.83.44.39.17 - Fax : 03.83.44.37.76

Email : accueil@sfsp.info